



idée
projet
entreprise



CHIFFRER SON PROJET DE CREATION, REPRISE OU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE EN AGRICULTURE PAYSANNE

→ Durée de la formation : 35h en présentiel et 14h à distance

DATES & HORAIRES

Journées en **présentiel** :



Les 25/06, 08/07, 08/09, 08/10 et 05/11/2026

De 9h30 à 17h30

Des modules à **distance** :



seront à réaliser avant et après chaque journée en présentiel (prévoir mini 14h)

LIEU

Vers Blois (41)

* En cas de situation de handicap : nous contacter.

RESPONSABLE DE STAGE

Ninon KRATCHKOVSKY, animatrice-formatrice,
AFOCG Centre Val de Loire

PUBLIC

Tout porteur de projet ou agriculteur n'ayant jamais participé à une formation AFOCG Chiffrer son projet.

PRÉ-REQUIS

Pas de compétence particulière en gestion.
Avoir un projet concret d'installation.

LES + DE LA FORMATION

- **Présentation d'un outil facilitateur du prévisionnel économique**
- **Vous devenez autonome pour la réalisation et la présentation de votre propre chiffrage**
- **Formation certifiante - Fiche RS7135**
Taux de réussite (fin 2023 à mi 2025) : 80%, soit 40 stagiaires titulaires sur 50 candidats.
Un parchemin sera remis aux stagiaires qui obtiendront la certification



INSCRIPTION : (détail au verso)

dès maintenant et jusqu'au **01/06/2026-12h**

AFOCG Centre Val de Loire
(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 06.98.74.21.90 - ✉ : contact.afocg.cvl@interafocg.org

Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg-centrevaldeloire>

📱 : @afocg.cvl

SIRET: 388 974 016 00023 - APE 8559 A - Organisme de formation enregistré sous le n° 24 45 01041 45 (Préfecture du Loiret). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

OBJECTIFS

- Être capable de définir les objectifs de son projet, de chiffrer plusieurs hypothèses, d'analyser la faisabilité et la cohérence du système, de définir un plan de financement et de savoir présenter son projet auprès de banques, institutions ou partenaires.

PROGRAMME

MODULE A : (31h)

Comment évaluer la faisabilité économique d'un projet ?

Jeudi 18/06/2026 à 13h (1h) : visio de démarrage

Puis du 18/06 au 24/06/2026 (prévoir 3 h) :

- **Stratégie d'entreprise et principes de l'Agriculture Paysanne**
- **Quelle main d'oeuvre nécessaire ?**

Jeudi 25/06/2026 (7 h) :

- Comment s'y prendre : **méthodologie** de chiffrage
- **Présentation de l'outil** support de prévisionnel (FORTICHE)

Du 26/06 au 07/07/2026 (prévoir 4 h)

- **Références technico-économiques clés**
- **Quels statuts juridiques et fiscaux possibles ?**

Mercredi 08/07/2026 (7 h) :

- Comment **dimensionner un projet** de façon réaliste et cohérente ?
- **Quels statuts juridiques, fiscaux et sociaux pertinents ?**

Du 09/07 au 07/09/2026 (prévoir 2 h)

Savoir évaluer ses **objectifs de chiffre d'affaires, les investissements nécessaires et les besoins en financement**

Mardi 08/09/2026 (7 h) :

- Comment **évaluer la rentabilité économique** d'un projet ?

MODULE B : (18h)

Comment évaluer la faisabilité financière d'un projet ?

Du 09/09 au 07/10/2026 (prévoir 2 h)

- **Savoir évaluer la faisabilité** de son projet

Jeudi 08/10/2026 (7 h) :

- **Quelles stratégies de financement** selon les types de besoins ?
- **Quelles aides financières possibles** (DJA, DNA et autres) ?
- Comment présenter son projet pour obtenir le soutien de financeurs ?

Du 09/10 au 04/11/2026 (prévoir 1 h mini)

- **Savoir présenter** les différentes dimensions d'un projet - partie 1

Jeudi 05/11/2026 (7 h) :

- Comment évaluer la **faisabilité globale** d'un projet, avec ses atouts, ses risques et les marges de manœuvre ?
- Comment **mettre en valeur** un projet pour obtenir un financement

Du 06/11 au 13/11/2026 (prévoir 1 h mini)

- **Savoir présenter** les différentes dimensions d'un projet - partie 2

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

- De quoi prendre des notes, un ordinateur, connexion internet.
- Excel (ou Excel Online - gratuit)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports et échanges, et remise de supports pédagogiques. Reconstitution des outils clés, et déroulement des 2 méthodes de chiffrage possibles.

- Un support de formation vous sera remis lors de la formation.
- Un certificat de réalisation vous sera transmis à l'issue de la formation.

- Cette formation intitulée : « Chiffrer un projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne » a un coût de 1494,50 €, pouvant être financé à 100%* par votre compte CPF dans la limite du montant disponible sur votre CPF en cas d'inscription et de demande de financement CPF **avant le 01/06/2026* -midi.**

- Nouveautés depuis août 2025 : Si votre compte CPF est insuffisant sans être d'un montant nul, un cofinancement VIVEA est possible sur la partie manquante de votre CPF, si vous avez démarré votre PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé).
- NB : si vous n'êtes pas Demandeur d'Emploi, lors de toute demande de financement CPF, une participation forfaitaire obligatoire (décret 2024-394 du 29/04/2024) d'un montant de 150 € sera demandé par le site CPF (tarif 2026).

Dans ce cas, si vous êtes engagé dans un parcours PPP avec la formation Chiffrage comprise dans les préconisations en pré-installation de votre PPP, un financement VIVEA est possible depuis l'habilitation de l'AFOCG CVL pour la formation certifiante « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne ».

Si le montant est insuffisant sur votre CPF sans possibilité de cofinancement VIVEA, des co-financements peuvent être demandés selon votre statut (France Travail si vous êtes demandeur d'emploi sans être déjà dans une formation à temps plein -sous réserve d'acceptation de votre conseiller France Travail-, ou OCAPIAT si vous êtes salarié agricole, ou un autre OPCA...). Dans ce cas, anticiper votre demande de cofinancement, les délais de réponse pouvant être de plus d'un mois dans certains cas.